

## DEVENIR NOTAIRE / RECONVERSION

Par **EmmaDec**, le **27/10/2020** à **12:24**

Bonjour,

Je suis diplômée d'un DESS en droit des affaires (actuellement M2) obtenu en 2002.

Après plusieurs postes dans divers branches (bancaire, immobilier), je suis actuellement gérante d'une agence immobilière.

Je pense me reconvertir dans le notariat mais quelle serait la meilleure voie pour y arriver? Les conditions d'accès sont multiples et je suis sortie des études depuis quelques années déjà...

Merci pour vos réponses et suggestions.

Par **joaquin**, le **28/10/2020** à **08:47**

Bonjour,

Il me semble qu'il n'existe plus que 2 voies pour devenir notaire. C est assez bien expliqué ici :

<https://www.cidj.com/metiers/notaire>

Comme vous avez un DESS en droit (mais non notarial), donc l'équivalent d'un master, vous pouvez opter pour la seconde solution et entrer immédiatement en stage professionnel chez un notaire. Sinon, vous devez passer un master notariat, (avec un DESS en droit, je pense qu'ils pourront vous prendre directement en master 2).

Après avoir obtenu le diplôme de notaire, c'est assez galère pour s'installer à son compte, car c'est en effet une profession très (très) réglementée. Créer une étude notariale est pratiquement impossible, il faudra donc passer d'abord par la voie du salariat ou de

l'association avec un autre notaire.

Cordialement

Joaquin Gonzalez